

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Il prélevait du sang sur des enfants

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

PATRICK Louembe, Gabonais, 47 ans, se trouve depuis quelques jours en garde à vue à la Direction de la sûreté urbaine (DSU). Il lui est reproché d'avoir procédé à des prélèvements clandestins de sang sur des jeunes enfants, au quartier Ozangue où il réside. Le dernier fait en date a eu lieu sur une fille de 14 ans, probablement une connaissance du fils de Patrick Louembe à qui elle serait allée rendre visite à la maison familiale. Le mis en cause explique : " Lorsque la jeune fille est arrivée chez moi pour voir mon fils du même âge,

je l'ai appelée pour vérifier si elle est en bonne santé, parce que je la soupçonne d'avoir une relation avec mon fils. Je lui ai alors demandé de se mettre à disposition, et j'ai prélevé son sang". Un acte que les agents de la police judiciaire ne comprennent toujours pas, d'autant que cet homme n'a aucune qualification dans le domaine médical. Se demandant de quel droit se permet-il alors

d'effectuer des prélèvements sanguins. C'est une voisine qui a alerté la police, en voyant Patrick Louembe retirer une aiguille du bras de la gamine et portant dans ses mains un tube rempli de sang. Les enquêteurs apprennent même que l'individu n'est pas à son premier coup. Il aurait même avoué avoir pratiqué cette activité sur plusieurs jeunes de son quartier et sur les filles avec qui il entretient des liaisons amoureuses. Il n'a, cependant pas, donné les raisons qui le poussent à le faire. Peut-être, dans quelques jours, devant le procureur de la République qui, après l'avoir entendu le fixerait sur son sort.

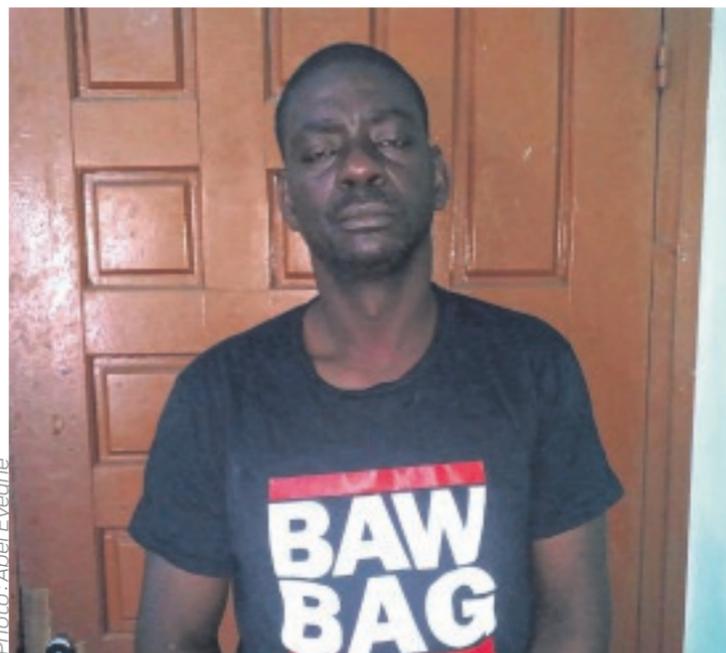


Photo: Abel Eyeghe

Patrick Louembe, surpris en train de prélever illicitement du sang à une gamine, se trouve en garde à vue à la DSU.

En prison pour multiples vols dans la zone d'Akébé

Guy Romuald MABIKA
Libreville/Gabon

LE vol semble devenu l'activité de prédilection d'Andy Tchikaya Obiang, alias "Atilo", pour gagner sa vie. Récemment encore, il s'est introduit dans le magasin de Uchenna Okoye, au quartier Akébé, dans le 3e arrondissement de Libreville. Il y aurait dérobé un sac contenant la carte de séjour de l'opérateur économique précité, les documents et la clé de son véhicule. Ce, en l'absence du propriétaire des lieux, parti réparer le compteur électrique du magasin qui avait disjoncté. A la suite d'une plainte et des indications données par Uchenna Okoye, les investigations menées par les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) ont permis de mettre la main sur Andy Tchikaya Obiang. Mis à la disposition des enquêteurs du Service des affaires criminelles (SAC) où il n'est pas un inconnu, le Gabonais, lors de son audition, a nié les faits qui

lui sont reprochés. Par contre, il a reconnu avoir perpétré plusieurs vols à la tire au quartier Akébé et ses environs. D'ailleurs, lors de son interpellation, il était en possession d'un téléphone portable haut de gamme et d'une chaînette en or qu'il aurait dérobés, selon ses déclarations aux agents, à une dame à bord d'un véhicule. A la suite de l'arrestation de Tchikaya Obiang, et pour nécessité d'enquête, les éléments la BRI ont procédé aux interpellations de Rufinel Omboua, Orlando Théo Oloumi Nguija et Aaron Lempibi, tous des mineurs qui semblaient être proches du principal accusé. Mais ces derniers ont réfuté toute implication dans la commission de ces faits. Au terme de l'enquête, au regard de la chronologie des faits, les officiers de police judiciaire ont réuni suffisamment d'éléments pour confondre Andy Tchikaya Obiang alias "Atilo" sur les multiples vols commis à Akébé et ses environs. Présenté devant le parquet pour répondre de ses actes, il a été envoyé à Gros-Bouquet.

Ntoun : du chanvre découvert dans un amplificateur

AEE
Ntoun/Gabon

LORS de la fouille d'un véhicule de transport en commun, les agents de police de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de Ntoun ont intercepté, dernièrement, plusieurs bottes de chanvre appartenant à Emmanuel Moussounda Mvondo, un Gabonais de 22 ans. Ce dernier, en provenance de Libreville, se rendait à Andem pour écouler son produit. Mais arrivé au poste de police de Meyang, les policiers, au moment de fouiller le véhicule, trouvent étrange l'attitude d'un individu assis à bord du transport suburbain, serrant dans ses bras un baffle amplificateur. À la question de savoir pourquoi ne l'avoir pas laissé dans la malle arrière de la voiture, il a répondu que c'était pour mieux protéger son bien. Cette réponse va réveiller les soupçons des agents. Leur flair aboutit puisqu'en inspectant le bagage,



Photo: Abel Eyeghe

Le baffle dans lequel étaient enfouies les bottes de chanvre.

ils constatent des traces d'ouverture sur un baffle pourtant neuf. En l'ouvrant, ils découvrent un pot plein de graines de cannabis et un paquet de 25 bottes du même produit. C'était suffisant

pour interpellier Emmanuel Moussounda Mvondo. Actuellement, il est placé en détention à Gros-Bouquet, après avoir été présenté devant le parquet de Libreville.